

LABORATOIRES ROCHEX	FICHE DE DONNEES DE SECURITE	MA FOR 03 Version : F
------------------------	------------------------------	--------------------------

CONFORMEMENT AU REGLEMENT CE N° 1907/2006 (REACH)

1. IDENTIFICATION DE LA SUBSTANCE/PREPARATION ET DE LA SOCIETE/ENTREPRISE

1.1 Identificateur de produit

POLYVAL PERFORMANCE

1.2 Utilisation identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisation déconseillées

AUTOLUSTRANT TRES HAUTE PROTECTION

1.3 Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données sécurité

Laboratoires ROCHEX

BP. 263 - 74106 ANNEMASSE Cx

☎ 04 50 37 49 54

fds@laboratoires-rochex.fr

1.4 Numéro d'appel d'urgence

Société/Organisme : N° ORFILA (INRS)
24h/24 et 7j/7

+33 (0)1.45.42.59.59 - <http://www.centre-antipoison.net>

2. IDENTIFICATION DES DANGERS

2.1 Classification de la substance ou du mélange :

Conformément au règlement CE
n°1272/2008 et ses adaptations :

Ce mélange n'est pas classé dangereux

2.2 Eléments d'étiquetage :

Conformément au règlement CE
n°1272/2008 et ses adaptations :

Aucun élément d'étiquetage

Conseils de prudence : Tenir hors de la portée des enfants

Informations supplémentaires figurant sur l'étiquette : /

2.3 Autres dangers :

Contient de la 1,2-benzisothiazolin-3-one et un mélange de 5-chloro-2-méthyl-2H-isothiazol-3-one et de 2-méthyl-2H-isothiazol-3-one.

EUH 208 - Peut produire une réaction allergique

3. COMPOSITION / INFORMATION SUR LES COMPOSANTS

Composants	N° CE N° CAS N°Enr. REACH	Teneur (%p/p) dans la préparation	Classement CLP
Phosphate de triisobutyle	204-798-3 126-71-6 01-211957118-32-0000	≥0.035% - <0.07%	skin sens. 1B – H317

4. PREMIERS SECOURS

Remarques générales : D'une manière générale, en cas de doute ou si des symptômes persistent, toujours faire appel à un médecin. Ne jamais rien faire ingérer à une personne.

4.1 Description des mesures de premiers secours :

Après inhalation :

Transporter la victime à l'extérieur et la maintenir au chaud et au repos

Après contact avec la peau :

Laver abondamment à l'eau et au savon

Après contact avec les yeux :

Laver immédiatement et abondamment avec de l'eau et consulter un spécialiste.

LABORATOIRES ROCHEX	FICHE DE DONNEES DE SECURITE	MA FOR 03
		Version : F

Après ingestion :

Ne faire vomir en aucun cas. Consulter immédiatement un médecin.

4.2 Principaux symptômes et effets, aigus et différés :

Aucune donnée n'est disponible

4.3 Indications des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires :

Aucune donnée n'est disponible

5. MESURES DE LUTTE CONTRE L'INCENDIE

Produit ininflammable

5.1 Moyens d'extinction

Moyens d'extinction appropriés :

Eau, dioxyde de carbone (CO₂)

Agents d'extinction non appropriés :

Aucun en particulier

5.2 Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange

Produits de combustion dangereux : Un incendie produira souvent une épaisse fumée noire. L'exposition aux produits de décomposition peut comporter des risques pour la santé (gaz toxiques). Ne pas respirer les fumées.

5.1 Conseil aux pompiers

Porter des vêtements appropriés incluant gants, appareil de protection des yeux et du visage ainsi qu'un appareil respiratoire autonome.

Recueillir séparément l'eau contaminée utilisée pour éteindre l'incendie. Ne pas la déverser dans le réseau des eaux usées.

Si cela est faisable d'un point de vue de la sécurité, déplacer de la zone de danger immédiat les conteneurs non endommagés.

6. MESURES A PRENDRE EN CAS DE DISPERSION ACCIDENTELLE**6.1 Précautions individuelles, équipements de protection et procédures d'urgence**

Pour les non-secouristes :

Protection de la peau, protection des yeux. Ramasser immédiatement pour éviter les risques de glissade. Porter des chaussures de caoutchouc avec semelles antidérapantes. Laver les vêtements souillés avant nouvel usage.

Pour les secouristes :

Porter les dispositifs de protection individuelle. Emmener les personnes en lieu sûr. Consulter les mesures de protection exposées aux points 7 et 8.

6.2 Précautions pour la protection de l'environnement

Empêcher la pénétration dans le sol/sous-sol. Empêcher l'écoulement dans les eaux superficielles ou dans le réseau des eaux usées. Retenir l'eau de lavage contaminée et l'éliminer. En cas de fuite de gaz ou de pénétration dans les cours d'eau, le sol ou le système d'évacuation d'eau, informer les autorités responsables.

Matériel adapté à la collecte : matériel absorbant, organique, sable.

6.3 Méthodes et matériel de confinement et nettoyage

Autres informations :

Laver à l'eau abondante

6.4 Référence à d'autres rubriques

Se référer à la section 8 relative aux contrôles de l'exposition et protections individuelles, et à la section 13 relative à l'élimination.

7. MANIPULATION ET STOCKAGE**7.1 Précautions à prendre pour une manipulation sans danger**

Précautions à prendre pour la manipulation :

Eviter le contact avec la peau et les yeux, l'inhalation de vapeurs et brouillards.

Prévention des incendies :

Respecter les mesures de sécurité usuelles pour l'utilisation de produits chimiques.

Conseils d'ordre général en matière d'hygiène du travail :

Se laver les mains et toute autre zone exposée avec un savon doux et de l'eau, avant de manger, de boire, de fumer, et avant de quitter le travail. Ne pas manger, boire ou fumer en manipulant ce produit.

LABORATOIRES ROCHEX	FICHE DE DONNEES DE SECURITE	MA FOR 03 Version : F
------------------------	-------------------------------------	--------------------------

Enlever vêtements et chaussures contaminés.

7.2 Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités

Conditions de stockage :

Tenir les emballages hermétiquement fermés. Stocker dans un endroit sec, frais, bien ventilé et à l'abri de la lumière à des températures comprises entre 5°C et 25°C.

Matière(s) incompatible(s) :

Sans objet

Matériaux d'emballage ou de flaconnage :

De même nature que celui d'origine (polyéthylène)

7.3 Utilisation(s) finale(s) particulière(s)

8. CONTROLE DE L'EXPOSITION/PROTECTION INDIVIDUELLE

8.1 Paramètres de contrôle

Composants présentant des valeurs limites d'exposition: Le produit ne contient aucun composant avec des valeurs limites à respecter.

8.1 Contrôle de l'exposition

Contrôles techniques appropriés

Faire évaluer l'exposition professionnelle des salariés. Une bonne ventilation du lieu de travail est indispensable.

Mesures de protection individuelle, telles que les équipements de protection individuelle

Protection respiratoire

Aucune mesure n'est requise dans les conditions normales d'utilisation

Protection des mains

Gants de protection.

Protection des yeux / du visage

Utiliser des lunettes de sécurité et des vêtements de travail.

9. PROPRIETES PHYSIQUES ET CHIMIQUES

9.1 Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles

Etat physique :

Liquide

Couleur :

Blanc

Odeur :

Caractéristique

Point de fusion

Non applicable

Point de congélation

Aucune donnée disponible

Point d'ébullition

Aucune donnée disponible

Inflammabilité (solide, gaz)

Ininflammable

Limites d'explosivité

Aucune donnée disponible

Point d'éclair :

Non applicable

Température d'auto-inflammabilité :

Aucune donnée disponible

Température de décomposition :

Aucune donnée disponible

pH à 20°C : Pur :

8,5 ± 0,5 à 20 °C

pH à 20°C à dilution d'emploi conseillée :

S'emploie pur en pulvérisation

Viscosité cinétique :

Aucune donnée disponible

Solubilité :

Soluble

Pression de vapeur :

Non applicable

Densité à 20°C :

1,04 ± 0,02 g/cm³ à 20 °C

Densité de vapeur relative

Aucune donnée disponible

9.2 Autres informations

Aucune donnée n'est disponible

10. STABILITE ET REACTIVITE :

10.1 Réactivité

La préparation est stable aux conditions de manipulation et de stockage recommandées sous la rubrique 7.

10.2 Stabilité chimique

La préparation est stable aux conditions de manipulation et de stockage recommandées sous la rubrique 7.

LABORATOIRES ROCHEX	FICHE DE DONNEES DE SECURITE	MA FOR 03 Version : F
------------------------	-------------------------------------	--------------------------

10.3 Possibilité de réactions dangereuses

Aucune

10.4 Conditions à éviter

La préparation est stable aux conditions de manipulation et de stockage recommandées sous la rubrique 7.

10.5 Matières incompatibles

Aucune connue en particulier

10.6 Produits de décomposition dangereux

Sans objet, en cas d'usage et de stockage conforme.

Des gaz toxiques peuvent de former suite à une décomposition à haute température.

11. INFORMATIONS TOXICOLOGIQUES**11.1 Informations toxicologiques****11.1.1 Substances**

Non pertinent.

S'il n'a pas été spécifié différemment, les données demandées par le Règlement 453/2010/CE indiquées ci-dessous sont à considérer N.A. (Non applicable) :

- a) Toxicité aigüe ;
- b) Corrosion cutanée/irritation cutanée ;
- c) Lésions oculaires graves/irritation oculaire ;
- d) Sensibilisation respiratoire ou cutanée ;
- e) Mutagénicité sur les cellules germinales ;
- f) Cancérogénicité ;
- g) Toxicité pour la reproduction ;
- h) Toxicité spécifique pour certains organes cibles – exposition unique ;
- i) Toxicité spécifique pour certains organes cibles – exposition répétée ;
- j) Danger par aspiration.

11.1.2 Mélange

Pas de données disponibles

12. INFORMATIONS ECOLOGIQUES**12.1 Toxicité****12.1.1 Substances****12.1.2 Mélange**

Aucune donnée sur la préparation elle-même n'est disponible.

Utiliser le produit rationnellement en évitant de le disperser dans la nature.

12.2 Persistance et dégradabilité**12.2.1 Substances**

Pas de données disponibles

12.3 Potentiel de bioaccumulation

Pas de données disponibles

12.4 Mobilité dans le sol

Pas de données disponibles

12.5 Résultats des évaluations PBT et vPvB

Substances vPvB : aucune

Substances PBT : aucune

12.6 Propriétés perturbant le système endocrinien

-

12.7 Autres effets néfastes

-

12.8 Informations complémentaires

-

LABORATOIRES ROCHEX	FICHE DE DONNEES DE SECURITE	MA FOR 03 Version : F
------------------------	------------------------------	--------------------------

13. CONSIDERATIONS RELATIVES A L'ELIMINATION

13.1 Méthode de traitement des déchets

13.1.1 Élimination du produit/de l'emballage :

20 01 30 détergents autres que ceux visés à la rubrique 20 01 29 si l'emballage n'est pas vide

15 01 02 emballages en matières plastiques si l'emballage est vide

Pour information : le code déchet est donné à titre indicatif.

Le code déchet doit être attribué par l'utilisateur selon l'application du produit

20 = déchets municipaux (déchets ménagers et déchets assimilés provenant des commerces, des industries et des administrations) y compris les fractions collectées séparément

13.1.2 Informations pertinentes pour le traitement des déchets :

Vider complètement le récipient. Conserver la (les) étiquette(s) sur le récipient. Remettre à un éliminateur agréé.

13.1.3 Informations pertinentes pour l'évacuation des eaux usées :

Ne pas déverser dans les égouts, ni dans les cours d'eau. Collecter tous les déchets dans des conteneurs appropriés et étiquetés et éliminer conformément aux législations en vigueur.

13.1.4 Autres recommandations d'élimination :

Ne pas contaminer le sol ou l'eau avec des déchets, ne pas procéder à leur élimination dans l'environnement.

14. INFORMATIONS RELATIVES AU TRANSPORT

Transporter le produit conformément aux dispositions de l'ADR pour la route, du RID pour le rail, de l'IMDG pour la mer et de l'ICAO/IATA pour le transport par air.

Désignation réglementaire : Non classé

14.1 Numéro ONU

-

14.2 Désignation officielle de transport de l'ONU

-

14.3 Classe(s) de danger pour le transport

-

14.4 Groupe d'emballage

-

14.5 Dangers pour l'environnement

-

14.6 Précautions particulières à prendre par l'utilisateur

-

15. INFORMATIONS REGLEMENTAIRES

15.1 Réglementation / législation particulières au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement

Informations relatives à la classification et à l'étiquetage figurant dans la rubrique 2

Les réglementations suivantes ont été prises en compte :

- Règlement (CE) n° 1272/2008 et ses adaptations

Informations relatives à l'emballage

-

Dispositions particulières :

Sans objet

LABORATOIRES ROCHEX	FICHE DE DONNEES DE SECURITE	MA FOR 03
		Version : F

Enregistrement selon le règlement CE 1907/2006 (REACH) :

Ce produit est un mélange ; il n'est donc pas concerné par le pré-enregistrement et l'enregistrement. Toutefois, nous confirmons que toutes les substances utilisées dans ce mélange ont bien été enregistrées ou sont en cours d'enregistrement par nos fournisseurs.

15.2 Evaluation de la sécurité chimique :

Aucune donnée n'est disponible

16. AUTRES INFORMATIONS

Les informations données dans la présente fiche doivent être considérées comme une description des exigences de sécurité relatives à notre produit et non pas comme une garantie des propriétés de celui-ci. Cette fiche complète les notices techniques d'utilisation mais ne les remplace pas. Les renseignements qu'elle contient sont basés sur l'état de nos connaissances relatives au produit concerné, à la date indiquée. Ils sont donnés de bonne foi. L'attention des utilisateurs est en outre attirée sur les risques éventuellement encourus lorsqu'un produit est utilisé à d'autres usages que ceux pour lesquels il est conçu.

Elle ne dispense en aucun cas l'utilisateur de connaître et d'appliquer l'ensemble des textes réglementant son activité. Il prendra sous sa seule responsabilité les précautions liées à l'utilisation qu'il fait du produit.

L'ensemble des prescriptions réglementaires mentionnées a simplement pour but d'aider le destinataire à remplir les obligations qui lui incombent lors de l'utilisation du produit dangereux. Cette énumération ne doit pas être considérée comme exhaustive et n'exonère pas le destinataire de s'assurer qu'éventuellement d'autres obligations ne lui incombent en raison des textes que ceux cités concernant la détention et la manipulation du produit pour lesquelles il est seul responsable.

Paragraphes modifiés : première FDS

Libellé des phrases H figurant au paragraphes 2 et 3 :

H317 : Peut provoquer une allergie cutanée

EUH 208 : « Peut provoquer une réaction allergique »

Autres infos :

- Produit réservé à un usage professionnel